

**IUFM
Académie de Montpellier**

ELIS Christelle

Site de Montpellier

LA MEDIATION: UNE SOLUTION POSSIBLE A LA VIOLENCE AU COLLEGE

Contexte du mémoire :
Equipe génération médiation
Collège Frédéric Mistral - Lunel

Tuteur de mémoire : Anne-Marie MARTIN
Assesseur : Aziz MOUDDEN

Année universitaire : 2001-2002

MOTS CLES :

Violence
Médiation
Médiation par les pairs
Remédiation
Formation des médiateurs
Activité des médiateurs
Limites de la médiation

RESUME :

Aujourd'hui, la violence dans les établissements est devenue un véritable fléau. Face à ce problème, de nombreuses équipes pédagogiques ont voulu réagir. C'est le cas du collège Frédéric Mistral où l'équipe a choisi de mettre en place il y a cinq ans un atelier de médiation.

La « médiation par les pairs » est un moyen pour rendre les élèves acteurs dans leur établissement. Ces derniers interviennent lors de disputes entre élèves avant les bagarres. Ils proposent une écoute et un moment de réflexion afin de choisir une solution pacifique. Ces médiateurs sont issus d'une formation composée de vingt heures de théories et d'un stage pratique. La médiation peut-être une solution mais elle présente certaines limites.

SUMMARY :

Today violence in schools has become a real menace. Faced with this problem many teaching teams have reacted. Such is the case in Frédéric Mistral secondary school where the staff chose to set up a « médiation workshop » five years ago. Peer group médiation is a means to encourage the pupils to take positif action within thier school. These pupils intervene in their fellow pupils conflicts before fights can start. They are there to listen and offer a moment of reflection in the aim of finding a peaceful solution. The médiators take part in twenty hours training and a practical activities. Médiation can be a solution to violence but it does have its limits.

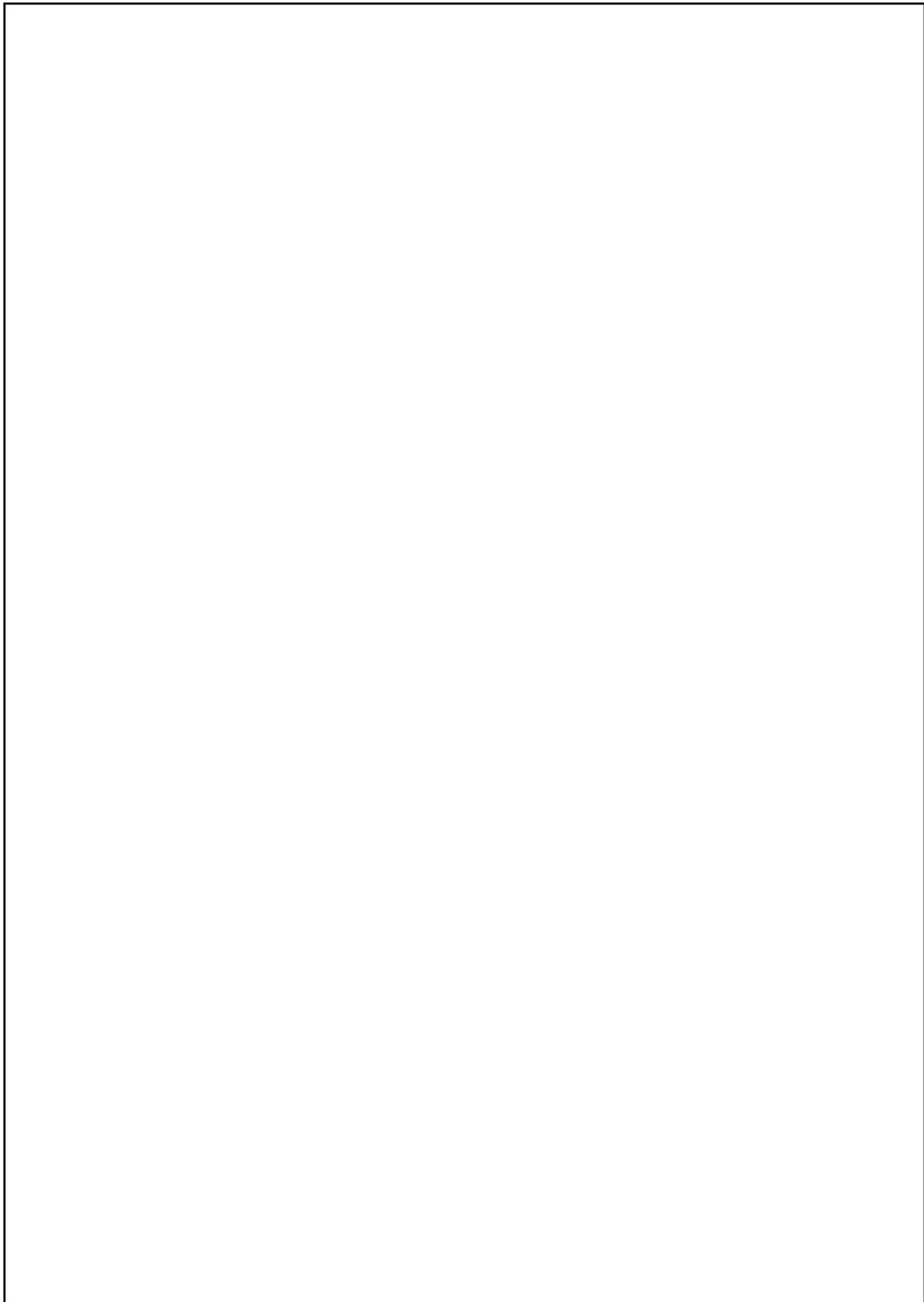


Table des matières

<i>TABLE DES MATIERES</i>	4
I- L'ORGANISATION DE LA FORMATION DES FUTURS ELEVES MEDIATEURS	8
1- <i>LE RECRUTEMENT DES ELEVES MEDIATEURS</i>	8
2- <i>LA FORMATION DES ELEVES MEDIATEURS</i>	9
3- <i>ORGANISATION DES ACTIVITES AU COURS DE LA FORMATION DES MEDIATEURS</i>	10
4- <i>L'IMPACT DE LA FORMATION SUR LES ELEVES MEDIATEURS</i>	13
II - L'ACTION DES MEDIATEURS AU COLLEGE	14
1- <i>LES MEDIATEURS DANS LE COLLEGE</i>	14
2- <i>L'ACTION DES MEDIATEURS DANS LE COLLEGE</i>	14
3- <i>L'IMPACT DE LA MEDIATION</i>	17
III- LES LIMITES DE « LA MEDIATION PAR LES PAIRS »	20
1- <i>LES LIMITES ADMINISTRATIVES</i>	20
2- <i>LES « DIFFICULTES » DES ELEVES MEDIATEURS</i>	21
3- <i>LES LIMITES DE LA « MEDIATION PAR LES PAIRS »</i>	23
CONCLUSION	25

Annexes

- Annexe 1 : Lexique du mémoire**
- Annexe 2 : Règlement intérieur du collège**
- Annexe 3 : Calendrier des activités**
- Annexe 4 : Fiche de valeurs**
- Annexe 5 : Sondage des parents des élèves en formation médiation**
- Annexe 6 : Plan du collège**
- Annexe 7 : Le badge des médiateurs**
- Annexe 8 : Exemples de conflits**
- Annexe 9 : La fiche de médiation**
- Annexe 10 : Sondage des médiateurs**
- Annexe 11 : Bibliographie**

LA MEDIATION : UNE SOLUTION POSSIBLE A LA VIOLENCE AU COLLEGE .

Introduction :

La vie dans les établissements scolaires est aujourd'hui fortement médiatisée, notamment dans les journaux télévisés, la radio, la presse, les feuilletons comme par exemple « le lycée », ou encore le film « le plus beau métier du monde ». Dans tous ces exemples, on décrit la vie des enseignants de façon plus ou moins romancée et on remarque qu'on y associe souvent des phénomènes de violence, à croire que celle-ci permet d'augmenter l'audimat.

Le premier septembre 2001, j'apprenais ma nomination au collège Frédéric Mistral à Lunel. J'appréhendais ce poste, sachant que ce collège est classé en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) et que ce genre d'établissement a souvent une mauvaise réputation. Trop impatiente pour attendre le lundi 3 septembre, je partais le soir même découvrir mon établissement. Sa localisation près des Habitations à Loyers Modérés (HLM) ne me confortait guère. J'ai tout de suite décidé de relever un nouveau défi, qui était de passionner les élèves pour les Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) dans un établissement difficile afin de les réconcilier avec le système scolaire.

Dès la rentrée scolaire, j'ai observé les élèves et j'ai pu constater que mon établissement était loin de ressembler aux caricatures que j'avais vues à la télévision !

Cependant, j'ai tout de même remarqué le comportement violent de certains élèves. Cette violence se présentait sous forme d'une agressivité verbale, parfois physique, entre élèves, voire même envers certains professeurs. Des discussions avec mes collègues enseignants et mes collègues de la vie scolaire ont confirmé mes observations.

Face à cette violence, je ne pouvais pas fermer les yeux. Je me suis alors demandé :

COMMENT PEUT-ON CANALISER CETTE VIOLENCE ?

En effet, je ne considère pas la violence comme une fatalité mais comme un problème qui a plusieurs solutions. Les sanctions font partie de ces solutions, mais elles ont des limites. En effet, lorsqu'un élève est « collé » jusqu'à la fin de l'année et qu'il collectionne les avertissements, le dernier recours possible pour le professeur qui aurait à le sanctionner, est le conseil de discipline, voire l'exclusion. Cependant, pour certains élèves, l'exclusion ressemble plus à des vacances qu'à une sanction.

Suite à cette réflexion, j'ai choisi de m'intéresser à la médiation mise en place depuis environ cinq ans dans mon établissement. La médiation¹ est un moyen de régler la violence par la communication et l'écoute. Par ailleurs, la médiation permet à tous les acteurs du collège (élèves, professeurs, personnels administratifs, personnels de la vie scolaire et parents d'élèves) d'intervenir pour résoudre la violence. Ainsi, la violence n'est plus traitée de façon verticale, c'est à dire de façon hiérarchique, mais de manière horizontale.

¹ Définition proposée en annexe 1

I- L'ORGANISATION DE LA FORMATION DES FUTURS ELEVES MEDIATEURS

Au collège Frédéric Mistral, il a été mis en place depuis cinq ans une « médiation par les pairs »²

A chaque rentrée scolaire, le groupe de formateurs médiateurs se constitue en moins d'un mois pour encadrer le plus rapidement possible la formation des futurs élèves médiateurs.

Lundi 3 septembre 2001 , à la rentrée des enseignants, Mme Adam et Mr Riff nous ont présenté l'atelier médiation.

Mr Riff, ancien professeur d'EPS (Education Physique et Sportive) aujourd'hui à la retraite est l'investigateur de la médiation dans notre établissement. Il s'est inspiré d'une action de ce type réalisée dans un collège de Sarcelle.

Mr Riff est un passionné d'éducation, il s'est toujours intéressé à la vie des élèves en dehors des heures de cours, afin de mieux les intégrer dans le milieu scolaire. C'est pour cela qu'il participa également au tutorat³.

En effet, un établissement scolaire est une microsociété dans laquelle coexistent différentes générations, différents niveaux sociaux et où il existe des droits et des devoirs⁴

Si les élèves se sentent bien dans leur collège, il est certain que ceci se répercute sur leurs résultats scolaires et leurs comportements.

Mme Adam, professeur de SVT(Sciences de la Vie et de la Terre), a choisi de s'investir dans des ateliers de médiation et de remédiation⁵, ce dernier terme sera expliqué plus loin dans le mémoire.

Dès le mois de septembre, l'équipe d'adultes formateurs médiateurs est mise en place, elle se compose de professeurs, CPE (Conseiller Pédagogique Education), de personnels administratifs, de surveillants, d'éducateurs ...

L'organisation rapide de l'équipe de formation permet un recrutement rapide des futurs élèves médiateurs.

1- Le recrutement des élèves médiateurs

Les élèves concernés sont ceux de 5^{ème}, 4^{ème} et les doublants de 6^{ème}.

Les élèves de 6^{ème} sont informés dès la réunion de rentrée de l'existence de la « médiation par les pairs » dans l'établissement.

Cette première sensibilisation a pour but d'informer les élèves sur le rôle des élèves médiateurs.

Les élèves de 6^{ème} sont stressés d'arriver dans un nouvel établissement scolaire.

² Définition proposée en annexe 1

³ Définition proposée en annexe 1

⁴ Annexe 2 : le règlement intérieur du collège.

⁵ Définition proposée en annexe 1

Ils subissent d'ailleurs souvent des agressions physiques ou morales provenant d'élèves plus âgés qu'eux..

Ils se sentent vulnérables d'autant plus que leurs parents, sachant que l'établissement est classé ZEP s'angoissent et leur transmettent ce sentiment.

Les élèves de 6^{ème} sont donc rassurés par l'existence d'élèves médiateurs. En effet, ces derniers sont présents pendant les intercourts et les récréations.

Les élèves peuvent se confier à eux plus facilement qu'à un adulte, sachant qu'ils sont là uniquement pour les aider à résoudre les conflits.

Le recrutement des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} s'est effectué en classe.

Lors de la première heure de cours avec mes élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} je les ai informés de l'existence de médiateurs dans l'établissement. Ils ont été curieux sur leurs rôles et leurs formations

J'ai constaté que les élèves étaient sensibles aux problèmes de la violence. Il ne faut pas oublier que dans les établissements, ce sont eux qui sont les premières victimes des différentes formes de violences physiques ou morales.

Au collège Frédéric Mistral, l'année scolaire 2001-2002 compte **70 élèves en formation médiation** .

2-La formation des élèves médiateurs

La formation des futurs élèves médiateurs s'organise en petit groupe de travail.

Mon groupe est constitué de 8 élèves et de 3 professeurs :

- Anne Marie, professeur de français.
- Cyril, professeur de mathématique.
- Moi-même.

Anne marie est une enseignante formatrice, elle a participé à de nombreux stages et s'intéresse depuis longtemps à la médiation.

Elle joue un rôle très important dans ma formation ainsi que dans celle des élèves.

Les élèves sont tous des élèves de 5^{ème} de différentes classes (3 classes). Parmi eux, deux font partie d'une de mes classes.

Il est intéressant de remarquer que les élèves en formation ne me considèrent pas comme leur professeur SVT.

Ils distinguent vite la différence entre la médiation et les cours de SVT.

Cela m'a rassurée car j'avais peur qu'ils gardent de moi l'image de l'enseignante et que cela nuise aux séances de médiation.

Les groupes se réunissent 1 heure par semaine de 13h à 14h.

Mon groupe se réunit tous les mardis. On a choisi de se retrouver une heure par semaine, ce temps permet de construire une activité.

La fréquence d'une fois par semaine permet aux élèves d'avoir un temps suffisant pour réfléchir entre deux séances.

Ces ateliers de formation se réalisent dans des salles de cours. Celles-ci sont réorganisées ; en effet, il ne faut pas garder la même disposition des tables afin de casser l'image d'un cours, mais aussi afin de faciliter la communication et les échanges.

Les tables sont organisées en « U » ; pour ma part, je me place au milieu des élèves, ainsi il n'y a pas de distance entre le professeur et les élèves.

Pendant ces réunions, les élèves discutent en toute liberté de leurs problèmes, en relation avec l'activité proposée.

Les élèves en formation savent que tout ce qui est dit en médiation est strictement confidentiel. Cette confidentialité leur permet d'avoir confiance.

On remarque d'ailleurs qu'au bout de quelques séances, les discussions deviennent plus personnelles.

Les jeunes ont besoin de communiquer, d'autant plus qu'à l'adolescence, ils parlent de moins en moins avec leurs parents.

La formation des élèves médiateurs se déroule sur 20 semaines environ.

Ces séances nous permettent parfois de partager un repas ou un gâteau (galette des rois...). Je trouve cela très convivial ; de plus, ça favorise le rapprochement entre les adultes et les élèves.

A la fin des séances, il y a un stage sur le terrain où les élèves en formation s'exercent avec les élèves médiateurs.

Les réunions lors de l'atelier médiation s'organisent autour d'activités.

3-Organisation des activités au cours de la formation des médiateurs

Une séance commence toujours par un appel des élèves et des adultes. Les élèves sont toujours présents et arrivent le plus souvent en avance.

Les séances s'organisent autour d'activités. Anne Marie amène l'activité, celle-ci est toujours ludique.

Nous la réalisons tous ensemble. On laisse à chacun le temps de l'accomplir, suivant son rythme de travail.

Chacun donne sa propre réponse oralement. Le reste du groupe l'écoute attentivement, sans interrompre ni juger.

La formation consiste à faire trouver à l'élève le comportement et les qualités du médiateur. Les solutions ne sont pas imposées aux élèves par les adultes.

Comme ce sont les élèves qui trouvent eux-mêmes les solutions, il y adhèrent beaucoup plus facilement.

Les séances ont des thèmes précis⁶, répartis tout le long de l'année, qui permettent de travailler sur l'ensemble des caractéristiques d'un médiateur.

Parmi l'ensemble de ces activités, certaines ont retenu mon attention, aussi j'ai choisi de vous les présenter.

Sur le thème : Connaissance de soi et de l'autre, développer la confiance en soi

Le jeu de « la maison qui brûle » :

La consigne est : « si votre maison brûle, vous avez le temps de prendre une seule chose, laquelle prenez-vous ? »

Les réponses sont : chaîne HI-FI / télévision / Journal intime / une montre du grand père décédé / deux peluches / une photo / des bagues (offertes par sa mère)

Les objets ont été écrits au tableau, et nous avons cherché d'après la fiche de valeurs⁷ (distribuée en début d'année) à quelle valeur ces objets correspondent.

Les réactions des élèves sont intéressantes. Cette séance est la deuxième de l'année, aussi, les élèves hésitent avant de parler. Dans ce cas, j'ai donné ma réponse, afin d'amorcer la discussion.

Les élèves ont du mal à s'exprimer et à parler d'eux au début de l'année.

Très vite, ces gênes disparaissent. On se rend compte à quel point les jeunes ont besoin de s'exprimer.

Ils racontent ce qu'ils vivent chez eux et aussi en classe.

Ce premier thème permet de mieux se connaître soi-même mais aussi de se faire connaître du groupe.

Ils se rendent compte que chaque personne du groupe est différente mais que l'ensemble des individualités va former un groupe soudé et ceci pendant toute l'année scolaire.

Thème : l'écoute et l'attention

Anne Marie raconte une histoire :

« Une vieille paysanne âgée de 64 ans, la veuve Mouillet, qui habitait une petite maison sur la route déserte des Récollets, avait conduit son troupeau aux champs. Pendant qu'elle faisait l'herbe, une vipère, cachée derrière les fagots, s'élança sur elle et la mordit à plusieurs reprises au poignet. La pauvre femme en est morte . »

La consigne : Un participant lit ce texte dans une salle, seul à seul avec un autre élève. Ce dernier, après la lecture, fait entrer un deuxième participant et lui restitue ce qu'il a retenu

⁶ Annexe 3 : Présentation des thèmes annuels.

⁷ Annexe 4 : fiche des valeurs

du message. Cet élève reconduit l'opération et ainsi de suite jusqu'au dernier participant qui attend en dehors de la salle.

Résultats au bout de 3 élèves : « une paysanne qui se promène avec son troupeau est morte à cause d'une piqûre de vipère. »

Résultats au bout de 6 élèves : « une paysanne est morte piquée par une vipère. »

Résultats pour finir : « une paysanne est morte. »

On répète l'histoire de départ, avec les résultats du groupe et on compare.

Les élèves réagissent :

- ils se rendent compte de la déformation de l'histoire. Les élèves l'ont généralisée et l'ont tournée rapidement en histoire tragique.
- Ils se rendent compte que souvent les histoires sont transformées et qu'il est important de retourner à la source pour avoir les informations les plus exactes.

On peut faire réfléchir les jeunes sur la rumeur : pourquoi une rumeur déforme-t-elle la réalité ?

Les gens cherchent souvent à s'approprier une histoire et la transforment à leur avantage.

Thème : difficultés de communiquer

On donne des cadres avec des dessins simples.

Consignes :

- travail en binôme
- un élève fait le dessin en s'aidant des explications de l'autre. Le dessinateur ne voit pas le dessin et ne pose pas de questions
- un élève fait le dessin en s'aidant des explications de l'autre. Le dessinateur ne voit pas le dessin mais il peut poser des questions.

On compare les dessins. Les élèves réagissent :

- le dessin réalisé en suivant la deuxième consigne est plus ressemblant au modèle que celui répondant à la première consigne.

Les jeunes comprennent qu'on a besoin de beaucoup d'informations.

De plus, l'ensemble des personnes doit parler (le dessinateur et informateur) pour se rapprocher de la réalité.

Ces thèmes et les résultats obtenus permettent de trouver l'ensemble des caractéristiques des bons médiateurs.

4-L'impact de la formation sur les élèves médiateurs

La formation des élèves médiateurs conditionne le succès de la médiation.

Je me suis donc demandé comment les jeunes perçoivent leur formation. Les résultats obtenus sont :

- Les jeunes sont satisfaits de leur formation.
- Les jeunes apprécient de communiquer librement.
- Les jeunes ne perçoivent pas les adultes comme des enseignants mais des accompagnateurs.
- Les jeunes se sentent libres de discuter dans le groupe..

Mr Riff s'est intéressé aux regards des parents sur la formation de leurs enfants⁸.

D'après ce sondage, Mr Riff a conclu : *« A travers leurs réponses à ce questionnaire, les parents nous expriment en nombre, comme d'ailleurs nos élèves l'ont également fait, que la formation « Génération Médiateurs » nourrit en profondeur au plan éducatif, alors même que les élèves n'ont pas encore effectué de médiation sur le terrain, en autonomie.*

Cette formation présente une double caractéristique :

- Elle est, certes, un apprentissage, en quelques heures, des techniques de médiation .*
- Mais elle est aussi, et avant tout, une formation personnelle intégrée, c'est à dire orientée vers la médiation, à partir de situations ludiques de connaissance de soi, de connaissance et de reconnaissance de l'autre, de ses différences, de ses valeurs, etc ...*

Terminons ce bilan en redonnant la parole à un parent, pour redire ici une parole forte, parmi tant d'autres :

« J'appréhendais un peu, vu son attitude réservée ; mais à la sortie de la formation à la médiation, j'ai vu ma fille changer et j'étais fière d'elle ; elle était métamorphosée »

Adrien Riff »

J'ai été agréablement étonnée en voyant le nombre de parents qui ont répondu aux questionnaires.

En effet, les élèves en formation ne sont pas tous des jeunes ayant de bons résultats scolaires. Les parents , dans ces cas, sont souvent absents aux rencontres parents/ professeurs.

En effet, les parents ayant peur des remarques sur les résultats insuffisants de leurs enfants, fuient les réunions.

Le questionnaire a permis aux parents de donner leurs points de vue sur la formation.

Il ne s'agissait plus de parler de résultats scolaires . En effet, certains parents éprouvent une certaine réticence à aborder ce sujet et ceci est d'autant plus vrai quand les parents ne peuvent pas aider scolairement leurs enfants.

Ce formulaire est un premier pas de réintégration des parents dans la vie du collège.

J'ai également remarqué que les élèves que je retrouve en médiation ont plus l'habitude de prendre la parole et ils participent donc davantage en cours.

⁸ Annexe 5 : résultats du sondage

II - L'ACTION DES MEDIATEURS AU COLLEGE

1- Les médiateurs dans le collège

Les médiateurs sont issus de la formation du collège Frédéric Mistral. A la suite de celle-ci et du stage, les adultes vont «juger» si les élèves en formation ont les caractéristiques requises d'un futur médiateur.
« les médiateurs ont la qualité d'écoute, d'empathie, des capacités de confidentialité, un sens des responsabilités »⁹

Au collège Frédéric Mistral, on compte 70 médiateurs.

Les médiateurs travaillent le plus souvent en binôme.. La composition du binôme dépend du choix des médiateurs.

Je remarque que les groupes se constituent le plus souvent de jeunes issus du même groupe de formation et du même sexe. Au lycée, cela change, on retrouve plus des binômes mixtes.

Les médiateurs ne sont pas actifs toute l'année. Les 35 binômes font un roulement tout le long de l'année.

A chaque récréation, 10 jeunes médiateurs sont actifs. Les médiateurs se séparent, quatre sont en cours A et six en cours B¹⁰

Les médiateurs sont donc actifs seulement 15 jours par trimestre.

Ceci est important, car les médiateurs sont avant tout des jeunes. Ils ont besoin de se détendre pendant les récréations. Assumer toute l'année la fonction de médiateur serait très contraignante pour eux..

Les médiateurs actifs portent un badge¹¹. Ce badge change chaque année : il est conçu par les élèves en association avec le professeur d'art plastique. Comme ce sont eux qui le conçoivent, ils ont moins d'objections à le porter.

2-L'action des médiateurs dans le collège

Les médiateurs interviennent dans le collège pendant les récréations et les intercourts. Ils n'interviennent jamais pendant les cours.

Pendant les heures de classe, le médiateur est uniquement élève, et la sécurité est assurée par le professeur.

⁹ Babeth Diaz- Brigitte Liatard-Dulac

¹⁰ Annexe 6 : plan du collège.

¹¹ Annexe 7 : Présentation du badge.

Les médiateurs agissent avant qu'une bagarre n'éclate. Souvent avant une bagarre, les élèves se regroupent et commencent à parler plus fort.

De plus, les médiateurs sont vite au courant des tensions entre les élèves car les autres collégiens se confient à eux..

Lors de leurs interventions, les médiateurs proposent leur aide. Si celle-ci est acceptée, ils prennent à part les élèves en conflit.

L'isolation est capitale car souvent les autres collégiens se mettent autour des élèves afin d'encourager les disputes. D'autre part, il est important de résoudre le problème avec uniquement les élèves concernés.

Ils se rendent avec les médiateurs dans un couloir ou une salle de cours du rez -de -chaussée.

Les travaux ont momentanément fermé la salle réservée à cet effet. Dès la rentrée scolaire 2002, celle-ci devrait à nouveau exister.

Les médiateurs expliquent les règles d'une médiation :

- Respecter la parole de chacun
- Ecouter ses camarades

Les médiateurs posent des questions ouvertes afin que ces élèves racontent chacun à leur tour l'origine du problème.

Les médiateurs reformulent les faits en insistant sur les émotions et les valeurs de chacun, mises en jeu dans cette affaire.

Les élèves vont comprendre les sentiments de chacun et vont essayer de rechercher une solution.

Exemple de médiation :

Paul jouait avec son ballon dans la cour avec un copain et un grand d'une autre classe arrive, le bouscule et lui prend son ballon.

Paul l'a « traité », ils se sont battus et le grand est parti avec le ballon de Paul.

Les médiateurs vont se faire expliquer tout ce qui s'est passé et reprendre les explications. Cette phase est importante car elle permet aux deux parties de se mettre d'accord sur les faits.

Chacun doit exprimer ce qu'il a ressenti.

- Paul va expliquer qu'il s'est senti frustré et impuissant à cause de sa taille et devant cette injustice, il était d'autant plus en colère qu'il ne pouvait rien faire.
- Le grand explique qu'il avait besoin d'un ballon et pour lui, c'était une solution très satisfaisante.

A partir de là, les médiateurs vont faire émerger les valeurs :

- Pour Paul : le courage d'affronter un plus grand et le manque de respect envers ses biens.
- Pour le grand : le manque de respect envers Paul.

Une solution devra être trouvée par les élèves en conflit. Celle-ci doit être satisfaisante pour les deux parties.

Il ne doit y avoir ni gagnant ni perdant. La fin de la discussion se solde par un geste amical comme une poignée de main.

Les origines des conflits sont souvent des malentendus, liés à une bousculade dans les escaliers, ou encore une remarque mal appropriée.¹²

Après la réunion, les médiateurs remplissent **une fiche** qui assure l'anonymat des élèves¹³. Elle récapitule les causes des interventions et nous informe que les élèves en conflit sont fréquemment des élèves de sixième et de cinquième.

Les causes des disputes sont souvent des faits très insignifiants pour les adultes mais qui sont importantes pour les enfants.

Si le différent n'est pas réglé très vite, cela risque de s'envenimer.

Ces fiches sont rendues à Hamid Khouya, un éducateur ; elles aident à cibler les problèmes récurrents.

Ce sont des sources d'informations qui permettent d'orienter les activités de la formation des années suivantes.

En effet, la médiation est un atelier récent, le suivi de ces fiches peut montrer un changement dans le comportement des élèves.

La formation des élèves médiateurs doit s'adapter à cette évolution pour être efficace.

La résolution d'un conflit doit avoir lieu pendant la récréation et non pendant les cours. En effet, cela pourrait servir d'excuse pour certains jeunes qui verraient là le moyen de rater des cours.

Si un conflit ne peut être réglé sur le moment, il le sera ultérieurement à la prochaine récréation.

Ce délai peut être positif, car il permet aux protagonistes de prendre du recul sur les causes de leur dispute.

Les médiateurs n'interviennent jamais lors d'une bagarre ; à ce moment là, les surveillants, ou d'autres adultes, s'interposent entre les élèves.

Le problème est alors résolu à la vie scolaire, souvent sous forme de sanctions.

Les élèves savent que pour une bagarre, la sanction encourue est l'exclusion temporaire.

Dans le collège, la vie scolaire et la médiation travaillent ensemble pour lutter contre la violence.

De plus, de nombreux élèves, pour éviter la sanction, préfèrent avoir recours à un médiateur qu'à un surveillant.

En effet, les élèves trouvent plus facile de discuter avec des jeunes qui ont le même langage et qui ne peuvent pas les sanctionner.

Par ailleurs, la vie scolaire peut guider un élève difficile vers l'atelier de remédiation (complément d'informations au III).

Les médiateurs, par l'intermédiaire de l'éducateur médiateur Hamid Khouya, sont en relation continue avec la vie scolaire.

Hamid Khouya coordonne le travail des médiateurs et intervient dans leur formation.

¹² Annexe 8 : origines des conflits.

¹³ Annexe 9 : fiche de médiation.

Hamid est un ancien élève de l'établissement, vivant à Lunel. Il connaît bien tous les élèves et leurs familles.

Les élèves le respectent et se confient souvent à lui ; pour eux, Hamid est un exemple.

Il gère les conflits et le travail des médiateurs. Ainsi, quand certains élèves se font trop remarquer par les médiateurs, ils sont signalés à la vie scolaire.

La mise en place de la médiation au collège Frédéric Mistral ne signifie pas qu'il n'existe plus de sanctions.

On a juste une répartition des tâches et différentes solutions face à la violence au collège.

3- L'impact de la médiation

Les médiateurs assurent beaucoup de responsabilités. Il est important que les enseignants les soutiennent tout le long de l'année.

Un mois après la rentrée, les formateurs médiateurs ont noté un certain malaise chez les médiateurs.

Les élèves ne se sentaient pas assez encadrés par les adultes. Ils avaient l'impression que les élèves se moquaient d'eux, ils se sentaient inutiles.

Dans ma classe de quatrième, il y a huit élèves médiateurs. De ce fait, en tant qu'enseignante et adulte médiateur, j'ai pris quelques minutes en début de cours pour les remotiver.

Je leur ai rappelé leur rôle et l'image qu'ils avaient dans l'établissement, ainsi que les résultats obtenus par la médiation les années précédentes.

En effet, au collège Frédéric Mistral, le nombre de bagarres est passé d'une par jour à vingt par an.

Au fond de moi, je les comprenais .

En effet, malgré la présence d'Hamid, les élèves médiateurs ne sont pas soutenus.

L'année de leur formation, ils étaient très encadrés et ils se retrouvent sans trop de repères l'année suivante.

Ce problème a été soulevé en début d'année et est très étudié par les formateurs médiateurs qui essaient de trouver une solution.

Depuis le début de l'année, les médiateurs sont intervenus une soixantaine de fois

Mon statut de professeur médiateur est allé beaucoup plus loin que ce que j'imaginai.

La formation des élèves médiateurs a été quelque chose d'extraordinaire pour moi. Les discussions avec les jeunes et mes collègues d'un sujet commun, « la violence au collège », rendent le problème moins difficile à résoudre.

La formation m'a apporté également beaucoup de solutions lors de différentes difficultés en classe.

En effet, le manque d'expérience, face à des élèves difficiles, fait qu'on se sent vite désarmé. J'ai appris à prendre le problème avec beaucoup de sérénité, à discuter calmement avec l'élève, à lui montrer qu'on s'intéresse à lui et non uniquement à ses résultats scolaires.

Par exemple, une élève d'une de mes classes est venue me parler d'un problème. Elle était victime de nombreuses moqueries. Ces dernières portaient essentiellement sur son physique, plus particulièrement sur son poids. L'élève en question refusait de participer en classe et même de venir au collège.

Mes discussions avec elle, puis avec sa mère, ont permis de mettre en place un soutien et une écoute autour d'elle.

J'ai également averti son professeur principal qui a organisé une heure de vie de classe au sujet de l'exclusion.

Depuis, la jeune fille se sent mieux dans sa classe et cela se ressent au niveau des résultats scolaires.

Les médiateurs sont, comme je l'ai dit, des élèves qui se sont investis depuis au moins un an dans la médiation.

Il est donc intéressant de savoir comment ils vivent leur fonction.

Pour cela, un sondage a été réalisé¹⁴

Celui-ci peut se résumer ainsi :

« A l'exception d'une hostilité récurrente d'un certain nombre d'élèves, signalée par 7 médiateurs, tous les paramètres de la médiation au collège se sont améliorés en l'espace d'un an :

- le port du badge est moins problématique de 10 à 15 %
- Les encouragements des professeurs augmentent de 17,99 % et concernent 52,83 % des élèves.
- Le ressenti par rapport à l'ensemble des élèves du collège est en amélioration de l'ordre de 5 %.
- Les représentations qu'ont les médiateurs de l'effet de leur présence et de leur action quant à l'ambiance du collège (+13,20 % de mieux) et au nombre d'agressions verbales (+35,16 % de mieux) sont en nette amélioration.
- L'aide que leur procure la médiation pour leur « vie quotidienne » et qu'ils pensent qu'elle leur apportera pour leur « vie future » est en augmentation ; leur confiance dans leurs ressources atteint des niveaux très élevés : 77,35 % et 84,90 %.
- Les médiateurs ont désormais de l'expérience et ont beaucoup de choses à exprimer (ils augmentent de 60 % leur expression écrite) et les éléments positifs évoqués s'améliorent de 13,71 %, pour atteindre 83,47 %.

D'après ce sondage, on peut conclure :

On peut formuler l'hypothèse que cette amélioration générale de la médiation au collège est le fait, entre autre, d'une augmentation du nombre de médiateurs formés et d'une implication plus forte d'un plus grand nombre d'enseignants et d'autres personnels comme nous l'avions sollicitée au début de l'année scolaire.

Dès lors, nous nous tournons une fois de plus vers le personnel du collège pour amplifier cette tendance..

Et, à l'adresse de ceux qui seraient encore sceptiques, nous rappelons cette phrase d'un professeur qui ne fait pas partie de l'équipe de médiation mais qui la soutient inconditionnellement : « Si des collègues pensent que la médiation c'est superflu ou pas justifié, c'est la preuve même que cela marche puisqu'ils n'ont pas de problèmes ».

¹⁴ Annexe 10 : sondage

Bien sûr, au delà de ces satisfactions, il nous faudra continuer à réfléchir et à nous intéresser de plus près aux élèves « difficiles » ».

GENERATION MEDIATEURS.

Je me suis également intéressée à l'avis des parents d'élèves médiateurs.

J'ai interrogé les parents des élèves médiateurs de ma classe de quatrième. Ces derniers sont très satisfaits du choix de leurs enfants. Ils constatent qu'ils sont responsables et ne se bagarrent pas.

En tant qu'enseignante, je constate que les élèves médiateurs sont calmes et plus posés que les autres.

Ils ne cherchent pas les conflits et restent très discrets sur leurs fonctions de médiateurs.

Cette sagesse leur est très profitable, elle se répercute sur eux et également sur leurs camarades.

III- LES LIMITES DE « LA MEDIATION PAR LES PAIRS »

1- Les limites administratives.

La médiation est un atelier qui réunit de nombreuses personnes. Le coût de cet atelier est important.

Le budget 2001-2002 de la médiation est de :

- subventions du conseil général : 914,69 euros
- subventions du foyer : 134,17 euros
- prix gagné : 762,25 euros
- heures supplémentaires effectives (HSE) des adultes formateurs

Cet argent sert donc à payer le matériel comme les classeurs des élèves en formation, les badges des médiateurs, les photocopies et aussi le personnel.

Il s'agit de l'atelier le plus coûteux de l'établissement.

Le principal, Mr Flores, tient à l'existence de cet atelier. Mr Flores est principal au collège Frédéric Mistral depuis sept ans. Très présent dans l'établissement, il est à l'écoute de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Il est également connu des collégiens, il est présent tous les jours dans les couloirs ou dans les cours.

C'est le personnage central de mon établissement.

Mr Flores précise même :

« la violence a cessé d'augmenter au collège depuis que la médiation est en place et ce malgré l'augmentation de l'effectif des élèves, passé de 800 à 1000 en 4 ans ».

La médiation est organisée autour d'environ 30 adultes

Ces derniers ont des fonctions et emplois du temps très différents.

La formation des médiateurs de 13 heures à 14 heures facilite la participation des élèves.

Elle est cependant contraignante pour les adultes formateurs.

Certains sont parents, ils doivent réorganiser leur vie privée afin d'être disponibles chaque semaine.

D'autre part « la coupure » entre 12 heures et 14 heures est souvent très appréciable.

Ce temps permet de faire des photocopies, travailler sur l'ordinateur (pour rentrer des notes), préparer le matériel pour le cours suivant.

De plus, une pose de deux heures permet de manger plus tranquillement et de discuter avec les collègues.

Malgré ces contraintes, la médiation compte de plus en plus d'adultes ; de plus, pour la première fois, l'équipe comprend des gestionnaires de l'établissement.

Le bon fonctionnement de la médiation dépend d'une équipe de formateurs bien soudée et déterminée.

La médiation n'est pas non plus un moyen de décharger les adultes de leurs responsabilités. L'autorité dans l'établissement est représentée en cours par les enseignants et en dehors, par la vie scolaire, le principal et le principal adjoint.

Les CPE (conseiller pédagogique d'éducation) et plus particulièrement Mr Demnati organisent très bien « la vie » des élèves et leur « sécurité » dans l'établissement.

Monsieur Demnati sait être à la fois ferme et compréhensif. Il m'est souvent arrivé de me référer à lui.

J'ai l'exemple d'un élève qui depuis deux ans accumulait les sanctions (heures de « colle », avertissements).

Toutefois, ce garçon de 5^{ème} n'était pas associable. Avec l'appui de Mr Demnati et en discutant avec mes collègues, j'ai mis en place une autre solution.

Nous avons travaillé avec l'élève en question en dehors des heures de cours sur « la connaissance de soi ».

Je lui ai demandé de trouver ses « totems » dans les végétaux et les animaux, c'est à dire quel animal et végétal le représentaient le mieux et pourquoi.

Je lui ai aussi demandé ce qu'il attendait des enseignants et comment il se sentait dans le collège.

L'élève était au départ très étonné de ce nouvel intérêt qu'on lui portait.

C'était en décembre, et depuis, le jeune a évolué, il se fait beaucoup moins remarquer par ses professeurs et ses notes ont remonté (15/20 aux dernières évaluations en SVT)

L'association de la médiation et des sanctions de la vie scolaire permet d'augmenter la palette des solutions et de répondre aux différentes personnalités des élèves.

En effet, la sensibilité des élèves varie suivant leur âge, leur sexe, leur milieu de vie ; c'est pour cela que les réponses à leurs comportements doivent être variables afin d'être plus en accord avec eux.

L'autorité de la vie scolaire n'est pas amoindrie par la médiation, il s'agit de deux solutions différentes, qui fonctionnent en étroite relation.

Hamid travaille dans ce sens, et je pense que la médiation n'aurait pas ce succès sans lui.

2- Les « difficultés » des élèves médiateurs

Les médiateurs, comme je l'ai déjà précisé, doivent :

- être volontaires
- apaiser les conflits de façon pacifique et satisfaisante pour tous
- être réfléchis, et ils ne doivent pas vouloir changer le monde
- rester neutres
- rester discrets

Si une de ces caractéristiques n'était pas respectée, « la médiation par les pairs » dans l'établissement engendrerait de nombreux problèmes.

Si les médiateurs jouent aux « **Zorro** » dans l'établissement et jugent les autres collégiens, il convient dans ce cas de rappeler la neutralité des médiateurs.

D'autre part, il faut veiller à ce qu'aucun médiateur ne prenne son rôle trop à cœur et qu'il oublie d'être avant tout un élève.

Ceci s'observe quand les élèves ramènent toutes leurs relations à des relations de type médiation. Ce problème là est, à mes yeux, très préoccupant.

Il est difficile, dans ma position d'enseignante, d'observer ces dérives.

C'est pour cela que j'insiste sur un suivi plus important des médiateurs par les adultes.

En effet, les médiateurs sont jeunes et très influençables.

L'établissement Frédéric Mistral comme je l'ai déjà précisé est classé en ZEP. Deux points justifient cette appellation :

- la plupart des élèves appartiennent à des catégories sociales assez défavorisées
- la plupart des élèves accumulent progressivement un retard important sur la maîtrise du langage et de la lecture, qui est aussi lié à leurs difficultés d'attention, de concentration et de motivation.

Je peux constater que certains médiateurs évoluent dans un milieu familial en grande difficulté socioprofessionnelle (chômage, absence d'un modèle familial, famille monoparentale)

L'absence d'un modèle parental peut engendrer de nombreux problèmes, car les enfants n'ont plus de repères sur lesquels s'appuyer afin de se construire.

Ces jeunes sont donc fragilisés et de ce fait, les dérives sont plus fréquentes.

Certains médiateurs peuvent se lasser et trouver les patrouilles dans la cour trop longues.

Si ces remarques sont trop souvent répétées, il faut alors revoir le « planning de rotation » des équipes dans la cour et diminuer leur temps de responsabilité sur le terrain.

Les élèves médiateurs en activité doivent être reconnus par tous les collégiens au moyen d'un badge qui doit être bien visible.

Le port du badge est malheureusement considéré comme une contrainte pour certains.

Résultats du sondage sur l'évaluation des actions des médiateurs :

Comment les médiateurs ont-ils vécu le port du badge ?

	juin 2000	juin 2001
je ne suis pas fier de porter mon badge	9,21%	11,32%
j'ai toujours été gêné de porter mon badge	32,21%	22,84%
cela me dérange de moins en moins de le porter	18,42%	35,84%
cela me dérangeait mais cela ne me dérange plus du tout	18,42%	15,09%
je n'ai jamais eu peur de le porter	17,10%	18,86%
je suis fier de le porter	47,36%	49,05%

Ces résultats montrent que le port du badge pose encore de sérieux problèmes pour les élèves.

En effet, ils n'apprécient pas de porter un signe qui les différencie des autres. Toutefois l'évolution des résultats est encourageante.

Celle-ci s'explique peut-être car les médiateurs sont plus nombreux et la médiation est maintenant dans les mœurs du collège.

Un autre problème peut se rencontrer dans certains contextes.

Parfois, les médiateurs nous avouent qu'ils ont peur d'intervenir dans la cour.

Dans ce cas, ils hésitent avant d'agir.

Les causes de ces craintes des médiateurs sont :

- l'âge des élèves en conflit (quand ces- derniers sont plus âgés)
- la mauvaise « réputation » de certains collégiens dont ils craignent les réactions.

Il faut veiller à avoir toujours dans la cour des équipes de médiateurs d'âges différents afin de rassurer les plus jeunes.

3-Les limites de la « médiation par les pairs »

Le collège compte quinze bagarres depuis le début de l'année.

Ce chiffre a fortement diminué depuis la mise en place de la médiation, mais ce n'est pas encore suffisant.

Je pense qu'il ne faut pas considérer ces conflits comme une fatalité.

La persistance de ces conflits montre les limites de «la médiation par les pairs » dans l'établissement.

Les médiateurs et la vie scolaire connaissent ces élèves « associables » responsables des bagarres. Le collège Frédéric Mistral compte environ dix élèves aux comportements inquiétants.

Ces- derniers sont signalés, on les guide vers un atelier de remédiation. Celui-ci est organisé autour de professeurs très expérimentés comme Mme Adam ou Mr Riff.

Cet atelier consiste à travailler en petit groupe sur soi et sur les moyens de s'exprimer autrement que par la violence.

Pour certains élèves, la violence est la seule façon de communiquer.

Dans les quartiers, le plus fort est souvent le référent et le plus respecté.

Cet état d'esprit persiste au collège et nous assistons à des bagarres entre «leaders » de groupes qui essaient de s'imposer.

Pendant les séances de remédiation, la parole est très importante. Les adultes écoutent les élèves attentivement et grâce à leur expérience, les guident vers des activités appropriées.

L'an dernier, il y avait un atelier chant qui permettait aux élèves de libérer leurs émotions.

D'autres activités, comme le yoga ou le dessin, sont utilisées.

L'année précédente, sur cinq élèves en remédiation, deux ont évolué de façon très significative et se sont calmés.

Bien sûr, les résultats ne sont pas favorables pour tous ; là encore, on touche les limites de la « remédiation ».

Un élève difficile peut être guidé en remédiation par la vie scolaire.

Cette année, nous avons l'exemple d'un élève de 4^{ème} exclu pendant plusieurs jours, qui, à son retour dans l'établissement, est allé en remédiation.

Dans ce cas, on voit que la sanction est associée à un travail de remédiation, une solution peut donc être associée à une autre.

La limite la plus préoccupante de la médiation par les pairs est bien sûr les conflits en dehors de l'établissement.

Nous avons un exemple assez frappant, d'un jeune collégien qui s'est fait « tabasser » un samedi après-midi par d'autres élèves.

Les médiateurs, par l'intermédiaire d'Hamid, ont été au courant ainsi que la vie scolaire et le principal.

Ce dernier est intervenu pour sanctionner les élèves fautifs bien que la bagarre n'ait pas eu lieu dans son établissement.

Cette attitude à ne pas porter des œillères face à la violence en général est, je pense, le moyen le plus favorable pour lutter contre elle.

Les médiateurs, et plus particulièrement Hamid, sont souvent au courant des futurs conflits même extérieurs au collège.

Puisqu'il vit à Lunel, Hamid connaît beaucoup de personnes, y compris certaines familles des collégiens, chez lesquels il se rend quand c'est nécessaire, en accord avec le principal.

Il est également intervenu à maintes reprises auprès de la gendarmerie, du juge pour enfants, de l'assistance sociale et ceci, toujours avec l'accord de Mr Florès.

De plus, Hamid communique avec des médiateurs de quartiers, ce qui permet de faire de la prévention.

Ces relations extrascolaires sont encore trop ponctuelles. Il faudrait mettre en place une structure beaucoup plus étroite entre l'établissement et la vie dans les quartiers.

Pour cela, il faut d'autres médiateurs comme Hamid dans l'établissement afin d'assumer une parfaite cohésion.

Ainsi le travail de la « médiation par les pairs » ne s'arrêterait plus aux portes de l'établissement.

Conclusion

La médiation au collège Frédéric Mistral est en place depuis cinq ans. Le temps de l'expérience est assez court pour affirmer que le bilan est positif.

Toutefois la diminution progressive de la violence et la motivation croissante de l'ensemble du personnel et des élèves sont encourageantes.

Au collège Frédéric Mistral, la médiation est une équipe organisée autour de nombreuses personnes aux fonctions diverses (enseignants, collégiens, parents, personnels de la vie scolaire, personnels administratifs...)

La réussite de cet atelier est due avant tout à la motivation et à l'énergie de l'ensemble de l'équipe, qui cherche à lutter contre la violence au collège.

«La médiation par les pairs» permet aux jeunes d'intervenir pour améliorer leur propre vie scolaire.

Les collégiens sont ainsi des acteurs à part entière dans leur établissement.

De plus, la formation des médiateurs apporte énormément aux élèves. Ils communiquent, ils écoutent, ils réfléchissent sur eux mêmes.

Ces échanges entre jeunes et aussi avec des adultes, leur permettent de libérer beaucoup d'émotion, de parler de sentiments (amitié, amour)

Ils ne sont plus en conflits, car ils apprennent à mettre des mots sur des émotions.

Bien sûr, «la médiation par les pairs» présente certaines limites ; des conflits persistent bien qu'ils soient beaucoup plus restreints.

Les difficultés les plus difficiles à franchir sont tous les problèmes qui se passent hors de l'établissement.

La réflexion et le travail doivent se poursuivre dans ce domaine.

Il faudrait augmenter les relations entre le personnel de l'établissement et les médiateurs de quartiers, les éducateurs sportifs et les parents d'élèves, notamment ceux qui sont en grande difficulté

De plus, il faudrait engager et former d'autres éducateurs médiateurs comme Hamid dans l'établissement.

Les résultats de la médiation du collège Frédéric Mistral ont inspiré d'autres établissements comme ceux de Lattes, Castries ou encore celui d'Ambrussum qui cherchent aussi des solutions face au problème de la violence.

Annexe 1 : Lexique du mémoire

La médiation: on appelle médiation le processus qui permet, lors d'un conflit, l'intervention de personnes extérieures et formées, pour dépasser le rapport de force et trouver une solution sans perdant ni gagnant. (Définition de Babeth Diaz Brigitte Liatard-Dulac)

La médiation par les pairs: L'expression "par les pairs" signifie qu'il s'agit de jeunes du même âge ou souvent un peu plus âgés mais ayant le même statut d'élèves. Ces élèves, donc, vont intervenir auprès de ceux qui se disputent, et (ou) sont victimes de violence afin de leur proposer leur aide pour trouver une solution négociée.

Le tutorat: Le tutorat correspond à un atelier dans lequel les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} volontaires encadrent des élèves de 6^{ème} en difficultés (d'intégration, ou scolaire) une heure par semaine de 13h à 14h.
Pendant cette heure hebdomadaire les élèves peuvent travailler ensemble ou discuter.

La remédiation: C'est un atelier dans lequel des élèves très violents sont encadrés par des professeurs très expérimentés. Ces professeurs par diverses activités comme le dessin apprennent aux élèves à communiquer et libérer leurs émotions autrement que par la violence.

Annexe 2 : règlement intérieur du collège

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La communauté scolaire du Collège "F. MISTRAL" est composée : des personnels, des parents d'élèves et des élèves. Ils doivent respecter les principes de : LAICITÉ, NEUTRALITÉ, POLITIQUE IDÉOLOGIQUE et RELIGIEUSE. Toute propagande pouvant nuire à l'éducation des élèves est interdite à l'intérieur du Collège. Les membres de la Communauté scolaire doivent faire preuve de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions. En toutes circonstances, ils doivent faire preuve de politesse.

VIE SCOLAIRE

• HEURES D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Le collège est ouvert à 7 h 45 et 13 h 45. Les élèves doivent se ranger à 7 h 55 et à 13 h 55. Les cours commencent à 8 h et 14 h. Les portes seront fermées 3 minutes avant le début des cours, 4 retards (marqués page 18) seront sanctionnés par une retenue. En cas d'absence imprévue de professeur, les élèves (même autorisés à sortir) doivent obligatoirement être présents en étude, dans la mesure où cette absence se situe entre deux heures de cours.

LES DEMI-PENSIONNAIRES NE DOIVENT EN AUCUN CAS SORTIR DE L'ÉTABLISSEMENT ENTRE 12 H ET 13 H 55.

- Ceux qui n'ont pas cours l'après-midi et qui prennent leur repas au Collège sortent à 13 h 55.
- Ceux inscrits à la demi-pension du mercredi ne sont pas autorisés à sortir avant le repas en cas d'absence de professeurs.
- L'accès au self pour les externes ne sera accordé qu'à titre exceptionnel par la Vie Scolaire et à la demande motivée des Parents. Après accord, l'élève se rendra à l'intendance pour l'achat d'un ticket repas.

• ABSENCES, RETARDS, SOUTIEN, APPROFONDISSEMENT

Pour tout retard excusé ou non (page 18) l'élève ne sera admis en cours qu'avec l'autorisation de la Vie Scolaire.

Toute absence doit être justifiée. La Famille informera le Conseiller Principal d'Éducation par téléphone dans la journée (Tél. 04 67 83 49 30). Les parents rempliront, datent et signent le billet d'absence inséré dans le carnet que l'élève présentera obligatoirement à la Vie Scolaire avant d'entrer en classe.

Sans justificatif l'élève ne sera pas admis en cours.

- Monsieur le Principal attire particulièrement l'attention des familles sur la Circulaire Ministérielle (Décret n° 66-104 du 18/02/1966 concernant le contrôle de la fréquentation scolaire et l'autorisation à demander l'application des sanctions prévues par la loi (suspension ou suppression du versement des allocations familiales et de la bourse ; sanctions pénales ; amendes).

- Une demande d'autorisation exceptionnelle de sortie doit être sollicitée et présentée à l'avance à la Vie Scolaire sur des imprimés mis à la disposition des élèves.

Les élèves malades ne seront pas autorisés à quitter l'établissement sans décision du Service de Santé ou de la Vie Scolaire.

Certains élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} pourront avoir chaque semaine des heures supplémentaires de soutien ou d'approfondissement en Français, Mathématiques et Langue. Elles seront indiquées aux parents dans le tableau des pages qu'ils devront signer dans chaque emplacement prévu. CES PAGES DEVRONT ÊTRE CONSULTÉES JOURNELLEMENT PAR LES PARENTS.

• CHANGEMENT DE SITUATION

Tout changement d'adresse ou de modification du nombre d'enfants dans la famille doit être signalé au Secrétaire de M. le Principal. En cas de départ, les parents doivent OBLIGATOIREMENT rendre les livres et demander un Certificat de radiation, après quoi il sera effectué le transfert de dossier scolaire (et éventuellement de bourses) à l'Établissement d'accueil.

• DISPOSITIONS GÉNÉRALES

En toute circonstance, les élèves doivent faire preuve de politesse envers le personnel du Collège et envers leurs camarades. Leur conduite doit être guidée par le souci de ne pas nuire à la collectivité.

Le port par les élèves de signes discrets, manifestant leur attachement personnel à des convictions notamment religieuses, est admis dans l'établissement. **Mais les signes ostentatoires, qui constituent en eux-mêmes des éléments de prosélytisme ou de discrimination, sont interdits.** Sont interdits aussi les attitudes provocatrices, les manquements aux obligations d'assiduité et de sécurité, les comportements susceptibles de constituer des pressions sur d'autres élèves, de perturber le déroulement des activités d'enseignement ou de troubler l'ordre dans l'établissement. **Toute agression commise dans ou devant le collège sera sanctionnée par une exclusion.**

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE FUMER dans le collège et aux abords immédiats du collège. Les élèves doivent aller en classe en ordre. **Il leur est interdit de rester dans les classes et dans les couloirs en dehors des heures de cours.**

L'Administration du Collège interdit l'introduction dans l'établissement de tout livre, ou toute publication à l'exception de ceux conseillés par les professeurs ou de ceux revêtus du cachet de la bibliothèque.

Les objets dangereux (couteaux, pétards, etc.) et les produits nocifs sont formellement interdits. **TOUTE INFRACTION SERA SEVEREMENT PUNIE.** L'usage du baladeur et du téléphone portable est INTERDIT dans l'enceinte du Collège.

Tout élève sous traitement particulier devra en informer l'infirmière.

Les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire correcte. Le port de la bourse en coton est vivement recommandé en activités dirigées de sciences physiques, dessin et travaux manuels.

Délégués de classe.

Ils sont élus en début d'année scolaire par l'ensemble de leurs camarades. Le fait d'accepter leur élection les engage à participer à toutes les activités qui seraient prévues par le collège à leur intentions (formation, conseil des délégués, conseils de classe, réunions diverses). Ils sont porte-parole de la classe. Ils sont aidés dans leurs tâches par le Professeur Principal et le Conseiller Principal d'Éducation.

• EDUCATION PHYSIQUE

Une tenue d'Éducation Physique est OBLIGATOIRE : short, chaussures de sport. Pendant les cours d'Éducation Physique, les élèves ne doivent pas avoir de montre, bijoux ou argent. Les professeurs d'Éducation Physique et l'Administration dérogent entièrement leur responsabilité en cas de vol.

Lorsque les parents demandent une dispense exceptionnelle d'Éducation Physique (pages 20 et 21) l'élève doit présenter son carnet au professeur, puis à la "Vie Scolaire". En aucun cas une autorisation de sortie ne sera accordée.

Tout élève dispensé médicalement devra fournir un certificat à la "Vie Scolaire" après l'avoir fait signer au professeur de Sport. Une autorisation de sortie pourra être sollicitée par les parents sur le carnet de correspondance (page 19), seulement pour les dispenses supérieures ou égales à 15 jours.

Un certificat médical de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives doit être fourni par les familles pour les élèves incapables en début d'année scolaire.

• DÉGRADATIONS - OBJETS PERDUS

Les auteurs de dégradations volontaires, soit envers les biens du collège, soit envers les biens particuliers en auront la responsabilité pécuniaire.

Les livres prêtés aux élèves en début d'année scolaire devront être maintenus en bon état. Les dégradations ou inscriptions seront sanctionnées par le paiement d'une indemnité ou l'achat d'un livre neuf.

Tous les vélos et cyclomoteurs laissés au garage du Collège devront être munis d'un anti-vol.

L'Administration décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol. Pour éviter vols ou perte d'objets, Monsieur le Principal prévient les familles que tous les vêtements et matériel de classe doivent être marqués du nom entier de l'élève et qu'il récluse toute responsabilité dans la perte ou le vol d'argent, de bijoux, vêtements et matériel scolaire.

• PUNITIONS - SANCTIONS

Les fautes graves seront sanctionnées par des retenues (accompagnées de travaux supplémentaires) faites le mercredi après-midi de 13 h à 15 h. A l'issue de cette punition, l'élève ne sera plus sous la responsabilité du Collège. La retenue est portée sur le carnet de correspondance que les parents doivent signer après en avoir pris connaissance. Tout élève absent à la retenue et sans excuse jeudi matin ne sera pas accepté en cours, et sa punition sera doublée. Pour éviter l'accumulation fastidieuse de punition, Monsieur le Principal prévient les familles qu'après 8 h de retenues dans le trimestre, l'élève recevra un blâme. Toutes fraudes, falsifications de notes ou de signature, seront sévèrement punies.

Les fautes jugées très graves seront sanctionnées par l'exclusion temporaire de l'élève en cause, avec éventuellement inscription au dossier ou même définitive après décision du Conseil de Discipline.

• NOTES ET RAPPORTS AVEC LES FAMILLES

Tous les "un mois et demi" les notes sont comptabilisées, un "relevé" est envoyé aux parents. En fin de trimestre, ils recevront en plus un "bulletin" où pour chaque discipline sera portée une note (moyenne de 3 notes minimum), un niveau, une appréciation, la note la plus haute et la plus basse de la division.

Monsieur le Principal recevra les familles sur rendez-vous. Le Principal Adjoint et les professeurs peuvent recevoir les parents sur rendez-vous ou communiquer avec eux par l'intermédiaire du carnet de correspondance de l'élève. Un conseiller d'orientation et une assistante sociale sont à la disposition des familles ; ils reçoivent sur rendez-vous. En ce qui concerne les bourses nationales, elles sont désormais gérées par la CAISSE D'ALLOUATIONS FAMILIALES.

• SECURITE DES ELÈVES ET SANTÉ SCOLAIRE

En cas d'incendie, il est recommandé aux élèves de se soumettre dans la plus grande discipline aux directives du personnel d'enseignement et de surveillance. Les élèves accidentés à l'intérieur de l'Établissement, même légèrement, sont tenus d'avertir immédiatement la Vie Scolaire ou l'Infirmière et de fournir dans les plus brefs délais un "certificat médical" au secrétariat du collège.

Ils reçoivent les premiers soins au Collège et les familles sont aussitôt prévenues. Il en est de même pour les élèves malades. TOUTE RESPONSABILITÉ EST DECLINÉE POUR LES ACCIDENTS NON DECLARÉS SUR LE CHAMP. Les familles averties doivent venir chercher leur enfant au Collège (à cet effet un numéro de téléphone : domicile, lieu de travail, voisin, doit être fourni à l'Administration dès les premiers jours de la rentrée ; dans le cas contraire, une ambulance sera mandatée à la charge des familles. En cas d'accident très grave et qui nécessiterait une intervention urgente, l'Administration se réserve la possibilité de prendre l'initiative d'appeler un médecin de son choix ou de faire transporter l'accidenté à l'hôpital. L'Administration du Collège rappelle :

- ◆ que l'assurance est obligatoire pour les accidents dont pourrait être victime votre enfant,
- ◆ que l'assurance est facultative, mais recommandée, pour les accidents qui pourraient être provoqués par votre enfant à un tiers.

• DOCUMENTATION ET INFORMATIONS

Possibilités offertes :

Documentation : recherche et travail sur place
Bibliothèque : prêt de livres ou lecture sur place

Modalités d'accès :

Les élèves qui sont en étude régulière ou exceptionnelle (absence de professeurs, etc.) doivent fournir un imprimé signé par le surveillant.

Les externes ayant des heures de liberté peuvent venir directement au C.D.I. en respectant les heures de début et de fin de cours du Collège.

• ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

Il est fortement recommandé aux élèves de participer à toutes les activités à caractère éducatif organisées à l'intérieur du Collège. Certaines de ces activités pourront être prises en charge progressivement par les élèves eux-mêmes qui devront assurer une autodiscipline. Les externes participant à des clubs entrent au Collège à 13 h, ou peuvent prendre exceptionnellement leur repas au self après l'achat d'un badge jetable.

Le foyer Socio-Educatif

Association régie par la loi 1901 et par les textes officiels. Le F.S.E est animé à l'initiative des élèves sous la tutelle des adultes. Il se réunit une fois en début d'année en assemblée générale, il a pour mission de développer des activités au profit des élèves (activités récréatives, culturelles, pédagogiques, clubs...)

Tout élève inscrit au collège est membre de droit et verse sa participation. Tout membre du personnel, parent ou élève, peut proposer avec l'accord de l'administration une activité et animer un club, les clubs sont proposés le plus souvent entre 12h00 et 14h00.

Association sportive

Association régie par la loi 1901, affiliée à l'UNSS (Union du Sport Scolaire) et animée par les professeurs d'EPS. L'inscription volontaire se fait en début d'année auprès des professeurs concernés. Un élève inscrit est tenu d'assister tout au long de l'année aux entraînements et aux compétitions. Certaines compétitions sportives peuvent se dérouler pendant le temps scolaire. La présence des élèves aux compétitions sera signalée par les professeurs au bureau de la vie scolaires qui ne les portera pas absents au cours du jour.

• REDEVANCES DES FAMILLES

Selon les directives qui seront communiquées aux familles, en début d'année scolaire, une somme sera demandée à chaque élève, correspondant aux cotisations (Bibliothèque, Foyer, Entraide et Secours, Association Sportive) et frais divers (carnet de correspondance, livret scolaire). Cette cotisation est fixée chaque année par le Conseil d'Établissement.

• ADHESION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Conformément à l'article 3 du Décret 76-1305 du 28/12/76, l'inscription d'un élève dans un Collège vaut ADHESION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET ENGAGEMENT DE LE RESPECTER.

Le Principal André FLORES

Annexe 3
Calendrier d'activité annuel
2001/2002

Collège Frédéric Mistral
Lunel

I-Connaissance de soi et de l'autre

Développer la confiance en soi

- 1° Connaissance des membres du groupe
- 2° Connaissance de soi et de l'autre
- 3° Développer la confiance en soi

II-La violence au quotidien

- 1° Plan du collège
- 2° Questionnaire
- 3° Diversité des réactions

III-Analyse de ma façon habituelle de fonctionner dans les situations difficiles

IV-Les différents points de vue

- 1° Admettre que l'autre peut avoir un point de vue différent du sien
- 2° Vivre les différents points de vue

V-L'écoute et l'attention

- 1° Déformation dans la transmission
- 2° Notre capacité d'attention
- 3° Sélection pratiquée par notre écoute

VI-Les difficultés de la communication

- 1° L'importance des questions
- 2° Les techniques de communication

VII-Developper l'imagination et la créativité pour trouver différentes issues au conflit

VIII-Conclusion

- 1° Définition du rôle de médiateur
- 2° Les différentes étapes d'une médiation
- 3° Séances de médiation

Annexe 4
Fiche de valeurs

A	E	L
accueil	douceur	louauté
activité	droiture	M
ambition	disponibilité	maîtrise de soi
amitié	écoute	modestie
audace	efficacité	N
amour	émerveillement	non violence
auto critique	énergie	O
autonomie	enthousiasme	obéissance
autorité	endurance	optimisme
B	esprit d'initiative	ordre
besoin de donner...	entraide	P
...un sens à sa vie	épanouissement	pardon
bienveillance	équilibre	partage
bonté	espérance	patience
C	exigence envers soi	persévérance
capacité de réflexion	F	prévoyance
calme	facilité à communiquer	R
capacité d'adaptation	fidélité	recherche d'idéal
camaraderie	foi	respect
civisme	force de caractère	respect des engagements
dorté	franchise	responsabilité
combativité	fraternité	S
confiance dans ...	G	sens de la famille
...les autres	générosité	sens de la justice
confiance en soi	goût pour la surprise	sens du devoir
connaissance de soi	gratitude	sens du service
courage	H	sens pratique
créativité	harmonie	sérieux
conviction	honnêteté	simplicité
curiosité	humour	sincérité
D	I	solidarité
dépassement de soi	indulgence	spontanéité
désintéressement	initiative	T
délicatesse	innovation	tendresse
dévouement	intuition	tolérance
discipline		travail
		V
		vitalité
		volonté

Association ANACT
ANALYSE DES
ACTES DE TRAVAIL
www.anact.fr

Annexe 5
Sondage des parents d'élèves médiateurs

Génération Médiateurs : collège Frédéric Mistral 34400 Lunel (Hérault)
MEDIATION : EVALUATION PAR LES PARENTS, FORMATION 2000 2001
(REponses DE 72 PARENTS)

1 Votre enfant vous a-t-il parlé de sa formation ?

Souvent : 35 Quelquesfois : 30 Très peu : 5 Jamais : 2

2 Vous a-t-il paru :

Enthousiasmé ? oui : 20 Intéressé ? oui : 51 Peu intéressé ? : 1

3 Sa formation a-t-elle changé quelque chose dans ses relations familiales, amicales ou autres ?

Oui : 33 Non : 35 Oui et Non : 4

4 Qui a rempli le questionnaire ?

Le père : 5 La mère : 47 Les deux : 19

5 Votre enfant a-t-il été déçu ou satisfait de sa formation ?

Satisfait : 63 Déçu : 4 Pas de réponse : 5

6 Comment votre enfant a-t-il manifesté sa satisfaction ?

- En parlant, expliquant, racontant, discutant, dialoguant, échangeant : 37 fois exprimé.
- En montrant des documents : 4.
- En mettant en œuvre, pratiquement les acquis : 4.
- En faisant faire des tests : 2.
- En démontrant physiquement.
- En ne voulant manquer aucune séance de médiation, en en demandant d'autres car ne se sentant pas encore prêt.
- En nous demandant de regarder avec elle le reportage à la télé.

Cette expression des enfants s'est effectuée dans un climat affectif positif :

- Il était content de participer.
- Quand elle en parlait, elle était heureuse.
- Il était fier d'avoir été retenu ; il est fier également de son badge.
- Très satisfaite de cette équipe qu'elle adore.
- Elle était joyeuse.

- En s'affirmant.
- Enthousiaste.
- En réfléchissant.
- Dans la confiance en elle.

7 Comment avez vous réagi, qu'avez vous éprouvé ?

- Je n'ai rien éprouvé.
- Rien éprouvé du tout.
- J'ai été surpris car avant, il était violent et ça lui a permis de se calmer.
- Je n'ai éprouvé que de la satisfaction.
- Nous l'avons soutenu dans son choix.
- J'étais contente et fière de ma fille.
- J'étais étonné qu'il parte sur un bon point.
- Au début, je n'étais pas trop d'accord, mais j'ai accepté son choix.
- J'ai bien réagi car en ce moment, il a besoin de se sentir utile et pour moi, un sentiment de fierté ressort car il veut s'occuper des conflits des autres.
- J'ai pensé que cette formation le ferait davantage réfléchir quant à son comportement impulsif.
- Nous l'avons écoutée, lui avons donné des conseils lorsqu'elle le souhaitait et l'avons soutenue.
- J'ai réagi favorablement, j'ai éprouvé de l'intérêt.
- J'ai réagi positivement. La médiation donne des outils très intéressants pour la communication inter personnelle.
- J'ai trouvé très bien que mon fils veuille suivre cette formation ; j'étais certaine que cela l'aiderait à régler ses conflits personnels.
- J'ai vu qu'elle était intéressée.
- J'ai apprécié le travail qu'il a fait notamment sur lui-même grâce à la médiation ; il a appris à mieux se connaître et il a envie d'aider les autres ; il semble plus épanoui depuis.
- Très intéressée ; sujet positif pour communiquer. J'ai éprouvé de la curiosité ; j'ai essayé de comprendre le sens de cette formation et les sentiments qu'il pouvait éprouver lors de cet enseignement.
- Je suis heureuse qu'il ait manifesté l'envie de participer et je l'ai encouragé.
- Je trouve cela très bien.
- Nous avons réagi positivement et avons éprouvé de la satisfaction et nous l'avons encouragée à poursuivre.
- Je trouve très bien qu'elle ait participé à un groupe comme celui là ; nous avons débattu en famille de certains sujets abordés lors de la formation. J'étais heureuse pour elle.
- J'ai réagi très bien ; j'ai trouvé que la médiation, c'était très bien pour les enfants.

- Je l'ai encouragé à suivre cette formation et surtout à l'appliquer.
 - Personnellement, j'ai été contente qu'il participe.
 - Nous avons été satisfaits de le voir se préoccuper d'autrui.
 - Nous sommes fiers de lui car il a davantage confiance en lui.
 - J'ai été contente qu'elle se propose pour cette formation.
 - J'ai encouragé ma fille dans sa décision de s'inscrire à la médiation. Cela ne peut être que positif.
 - J'ai bien réagi car je sentais qu'elle était ravie de participer et je trouve que cette formation est très enrichissante pour tous les jeunes.
 - Un sentiment de satisfaction pour son intérêt pour les autres.
 - Une grande satisfaction ; il s'est affirmé.
 - Fiers de notre enfant.
 - Bien pour elle.
 - J'ai trouvé que c'est bien pour elle car cela lui a appris beaucoup de choses.
 - J'ai très bien réagi et je trouve que cela est très enrichissant pour la vie de tous les jours.
 - Nous l'avons encouragée.
 - De la satisfaction.
 - C'est une bonne idée de leur donner des responsabilités.
 - De la satisfaction ; du soulagement car cette formation est importante pour la formation de l'adulte de demain.
 - J'ai apprécié car cela prouve qu'il s'intéresse à sa formation.
 - J'ai réagi positivement ; je suis satisfaite de ses réactions moins impulsives.
 - J'appréhendais un peu, vu son attitude réservée. Mais à la sortie de la formation à la médiation, j'ai vu ma fille changer et j'étais fière d'elle ; elle était métamorphosée.
 - Ce projet pouvait lui permettre de vaincre sa timidité, d'être plus sûr de lui ; cela me paraissait positif.
 - Ne connaissant pas la médiation au début, je n'étais pas pour que ma fille y participe par peur d'éventuelles représailles.
 - J'ai trouvé qu'elle avait eu une bonne idée qui pourrait lui apporter une petite expérience pour plus tard.
- J'ai été beaucoup surpris ; son caractère a changé, il est beaucoup plus franc avec ses camarades.
- Nous l'avons soutenu dans son choix.
- J'étais contente pour elle, car elle s'occupe plus des autres que d'elle même.
- Je l'ai aidé et soutenu dans son action ; j'ai éprouvé beaucoup d'intérêt et de fierté.
- Ca m'a fait plaisir car elle se confie plus.
- Nous n'avons pas à l'encourager car il était très motivé.
- J'ai réagi fièrement, en dialoguant avec ma fille ; on a pu discuter .

8 Expliquez en quoi sa formation a changé quelque chose dans ses relations, familiales ou autres ?

Quelques réponses mitigées :

- Très hargneux et méchant, il aide les autres mais ne perçoit pas les problèmes de sa famille.
- Au niveau familial, rien de changé ; au niveau amical, peut-être plus positif.
- Non il n'y a pas de changement et c'est dommage, mais il faut laisser le temps (mon fils a tendance à emmagasiner sans réactions).
- Non, rien n'a changé ; il avait déjà le sens de la discussion et le goût pour désamorcer les conflits.
- Les relations amicales et en classe ont changé ; il est un peu plus « posé » ; au sein de la famille, aucun changement, malheureusement.
- Au début, quelque chose a changé, puis, avec le temps, le naturel est revenu au grand galop.
- Je n'ai remarqué aucun changement, mais elle a été très forte cette année pour supporter toute l'agressivité de certains élèves de sa classe ; peut-être la médiation l'a-t-elle aidée ?

Un grand nombre de réponses positives:

- Il sait se contrôler davantage ; il passe plus de temps seul dans sa chambre dans le calme. Il me parle davantage des problèmes qui se passent au collège, etc.
- Il est moins violent qu'avant.
- Elle est plus gentille avec nous et aide plus à la maison.
- Pour les relations amicales, elle a gagné en maturité et relativise davantage les choses.
- Elle est peut-être un peu plus tolérante et regarde d'un autre œil les problèmes des cités lorsqu'il y a des conflits avec les ados.
- Responsable, elle commence à comprendre les mécanismes des relations interpersonnelles.
- Il est tolérant, patient et toujours à l'écoute de l'autre, mais peut-être maintenant est-il un peu plus sûr de lui.
- Elle est moins timide et se confie plus aux autres.
- Elle arrive parfois à se maîtriser lors de querelles fraternelles.
- Plus de dialogue.
- Il discute plus avec sa sœur (qui est encore à la maison), lorsqu'il y a un différend entre eux. D'autre part, avec les copains, il semble plus sûr de lui.
- Il essaye de mieux gérer les conflits avec sa sœur.
- Plus d'ouverture aux autres.

- Il est plus calme, plus ouvert aux autres et fait preuve de plus de compréhension.
- Elle a une attitude plus ouverte envers les autres, elle leur parle plus facilement.
- Changement de caractère.
- Un peu plus de dialogue.
- Il paraît moins timide et plus ouvert.
- Elle est très ouverte avec les autres.
- Une meilleure entente avec sa sœur et quand elle n'applique pas sa formation, je lui fais la remarque.
- Il se sent plus à l'aise pour discuter de certaines choses.
- Elle est plus sûre d'elle.
- Elle est plus calme, plus respectueuse.
- Dans la façon de comprendre les autres, elle a appris la patience et la tolérance. Cela lui a apporté énormément.
- Un dialogue s'est établi entre sa sœur et lui ; il était quasiment nul auparavant ; mon fils est moins impulsif et un peu plus réfléchi.
- Oui, cela a changé un peu.
- Elle est moins timide, elle a plus confiance en elle.
- Sa formation lui permet d'être plus attentive ; elle a une autre image de ses camarades et quand il y a un problème, elle arrive mieux à le gérer.
- Les réactions sont meilleures vis à vis de sa sœur.
- Elle s'intéresse plus aux histoires des autres et essaye de les résoudre.
- Timide de nature, elle est plus ouverte, plus conciliante avec les autres.
- Il n'a plus peur de quelques idiots qui l'entraînent à faire des bêtises.
- Il ne prend plus parti pour sa sœur (conflits entre camarades), mais essaye d'avoir son propre discernement et discute plus facilement des conséquences en se projetant dans le futur.

9 Que pensez vous personnellement de cette expérience de médiation ?

Quelques réponses mitigées:

- Je ne crois pas que cela change les relations entre les élèves.
- Très bonne expérience dont il n'a pas su profiter car il traverse une période difficile et regrettable de ne pas avoir eu le titre de médiateur.
- Il n'y a eu aucun changement au sein de la famille pour lui ; je pense que le seul changement s'est effectué au collège dans la relation avec les copains.
- Pourvu que cela dure ; mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt et une vraie prise en compte de tous les élèves améliorerait aussi les choses.
- Très bonne initiative, mais une réelle responsabilisation des élèves, en les faisant participer à l'élaboration du règlement intérieur, par exemple, et des

méthodes pédagogiques actives....etc. , pour éviter l'échec scolaire, serait nettement mieux.

- Je ne peux pas savoir, il ne le montrait pas.

Les parents s'expriment pour la plupart au travers de qualificatifs positifs:

Très enrichissant : 7 fois exprimé. Enrichissant : 7

C'est très bien pour l'enfant : 5. C'est bien : 5

Très positif : 3. Positif : 7

Intéressant : 7. Très intéressant : 2

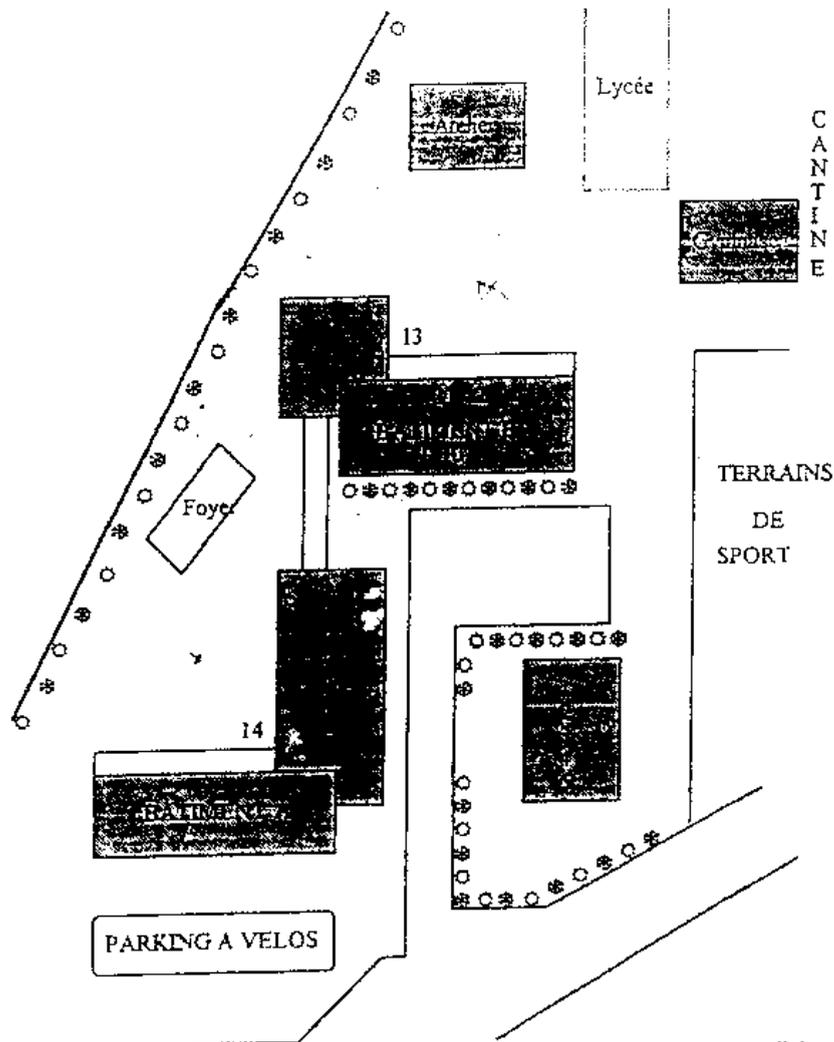
Autres mots : bonne idée, bonne chose, bonne expérience, très bonne expérience (2), constructif (2), primordial, profitable, utile, excellent.

*Les parents donnent les raisons pour lesquelles ils utilisent ces qualificatifs :
Pour eux, cette formation reçue par leurs enfants a eu des effets :*

- Dans la relation à l'autre, (9 fois exprimé : voir les autres autrement, changer son regard sur l'autre, attitude face aux autres, dialogue avec les autres, rendre service aux autres, relations avec les autres, ouverture sur les autres, régler les conflits personnels avec les autres)
- De le faire réfléchir.
- D'être plus citoyen.
- De lui apporter un certain équilibre.
- De ne plus laisser faire la violence autour de soi sans réagir.
- De désamorcer les tensions, d'aider à la compréhension des difficultés, à la relativisation des situations difficiles et tendues.
- De les faire grandir et devenir plus forts.
- De leur apprendre à mieux se connaître, de limiter certains gestes et paroles dans l'établissement.
- De vaincre sa timidité en allant vers les autres et en discutant avec eux.
- Cela ouvre l'esprit.
- D'être une belle leçon de vie.
- Si cela peut éviter la violence dans les écoles, l'opération est à renouveler.
- De remettre en question l'enfant tout en lui permettant d'acquérir une certaine maturité.
- De faire prendre conscience aux enfants des problèmes sociaux actuels.
- D'avoir confiance en lui et de pouvoir affronter les problèmes qu'il rencontrera.
- Peut-être de faire disparaître l'agressivité et la violence au collège.
- De régler les conflits et cela lui servira dans la vie.
- Etendue à tous les lycées et collèges, la médiation éviterait sans doute de nombreux conflits entre élèves et professeurs.
- Il faudrait qu'il y ait plus de collèges qui suivent cette formation.

- D'éviter les bagarres sur l'ensemble du collège.
- D'instaurer un dialogue entre les enfants pour qu'ils puissent régler leurs différends entre eux.
- De prévenir et arrêter la violence.
- D'avoir un impact pour la société et surtout par rapport à la violence, de la jeunesse au collège et en dehors, en espérant qu'à long terme, ils s'en serviront partout.
- D'aider à la maison, car elle faisait médiation avec son frère quand il se disputait avec ses copains.
- De l'aider à être plus tolérante car elle est fille unique.
- D'aider l'enfant à réfléchir.
- D'assumer les responsabilités des uns et des autres.
- D'être plus responsable et plus mature.
- D'avoir de la confiance en soi.
- De ne plus se battre ; il a changé et ça l'a aidé.
- De développer la capacité d'écoute et de tolérance.
- D'être plus responsable et de refouler son agressivité.

Annexe 6
Plan du collège

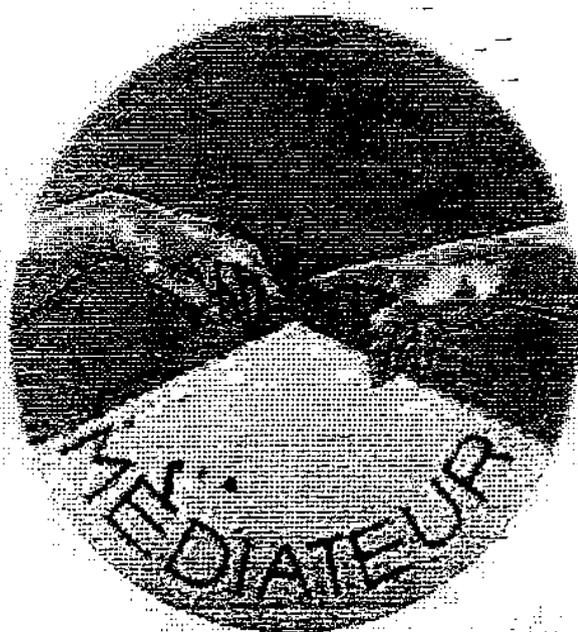


- 1- Concierge
- 2- Bureau de Mr le Principal
- 3- Bureau de Mr le principal adjoint
- 4- Intendance
- 5- Secrétariat
- 6- Vie scolaire
- 7- Assistante sociale
- 8- Infirmerie
- 9- Conseillère d'orientation
- 10- Salle de réception des parents
- 11- CDI
- 12- Salle des professeurs
- 13- WC Filles
- 14- WC garçons



Annexe 7
Badge des médiateurs

COLLEGE FREDERIC MISTRAL



MEDIATEUR STAGIAIRE

ANNEE 2001/2002

NOM

PRENOM

CLASSE

Annex 8
Exemple de conflits

SITUATION	Sentiments et émotions éprouvés	Valeurs ou qualités
J'avais dit à mon amie Laura que je voulais sortir avec David; elle l'a répété à sa copine Fatima et maintenant toute la classe le sait.		
On devait faire à trois un exposé pour le cours d'éducation civique ; j'ai apporté tout le matériel et maintenant les deux autres ne veulent plus de moi.		
Je jouais avec mon ballon dans la cour avec un copain et un grand d'une autre classe est arrivé ; il m'a bousculé, je l'ai traité ; on s'est battu et il est parti avec mon ballon.		
Les autres m'appellent toujours "minus". Hier j'en ai eu marre. J'ai répondu, il a traité "ma mère"; le surveillant est passé et c'est moi qu'il a puni.		
Je suis délégué, et dans la classe, à chaque contrôle, il y en a trois qui se sont organisés et qui trichent. Mes camarades voudraient que je fasse quelque chose.		

Annexe 9
Une fiche de médiation

Médiation n°..... Nom des médiateurs :

Fiche à remplir à chaque médiation

Date de l'incident :
Date de la médiation :

heure :
heure :

Elèves concernés :

Même niveau : 6° - 6°
5° - 5°
4° - 4°
3° - 3°

Niveaux différents :

Préciser :
.....
.....

Nombre d'élèves impliqués dans le conflit :

Nombre de garçons :

Nombre de filles :

Origine du conflit : salle de classe cour cantine extérieur au collège

Lieu où le conflit a dégénéré : cour A cour B autre

Préciser :

Type de conflit : regards insultes menaces bousculades
chantage racket jalousie scolaire jalousie de cœur
autres Préciser :

La médiation s'est terminée :

Très positivement

Positivement

Moyennement

Mal terminée

Par quels gestes d'apaisement le conflit a-t-il pris fin ?

.....
.....
.....
.....

Degré de satisfaction des médiateurs :

Très satisfait

Satisfait

Moyennement satisfait

Peu satisfait

Pas Satisfait

Autres observations :

.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 10
Sondage auprès des élèves médiateurs

Génération Médiateurs **Collège Frédéric Mistral de Lunel (Hérault)**
Evaluation des actions de médiation des élèves:
Quelles évolutions peut-on repérer entre juin 2000 et juin 2001?

Introduction :

En juin 2001, sont opérationnels dans le collège 126 médiateurs:

- 61 nouvellement formés en 2000 2001,
- 65 anciens formés au cours des années précédentes. Ce sont ces anciens médiateurs (donc les plus "expérimentés") qui ont été sollicités par notre questionnement. 53 d'entre eux nous ont apporté leurs réponses.

Il nous a paru intéressant de comparer ces réponses à celles, apportées un an plus tôt (juin 2000) par les 76 médiateurs interrogés (anciens et nouveaux confondus).

1 Nombre total de médiations effectuées par les médiateurs (au collège ou à l'extérieur de ce dernier).

De 1997- 1998 à Juin 2000	De 1998-1999 à juin 2001	
105	153	⇒ + 53 médiations en un an.

2 Comment les médiateurs ont-ils vécu le port du badge ?

(Plusieurs réponses possibles)

	Juin 2000	juin 2001	
-Je ne suis pas fier de porter mon badge :	7 (9, 21%)	6 (11, 32%)	
-J'ai toujours été gêné de porter mon badge :	25 (32, 89%)	12 (22, 64%)	⇒ 10, 25% de mieux
-Cela me dérange de moins en moins de le porter :	14 (18, 42%)	19 (35, 84%)	⇒ 17, 42% de mieux
-Cela me dérangeait mais cela ne me dérange plus du tout :	14 (18, 42%)	8 (15, 09%)	
-Je n'ai jamais eu peur de le porter :	13 (17, 10%)	10 (18, 86%)	
-Je suis fier de le porter :	36 (47, 36%)	26 (49, 05%)	

3 - Selon les élèves, les professeurs savaient-ils qu'ils étaient médiateurs ?

Juin 2000	Juin 2001
-----------	-----------

Oui :	33 (43, 42%)	27 (50, 94%) ⇒ 7, 82% de mieux
Non :	31 (40, 78%)	24 (45, 28%)
Pas de réponse :	12 (15, 8%)	2 (3, 78%)

-Les professeurs les ont-ils encouragés ?

	Juin 2000	Juin 2001
Oui :	28 (34, 84%)	28 (52,83%) ⇒ 17, 99% de mieux
Non :	34 (44, 73%)	22 (41,50%)
Pas de réponse :	14 (18,42%)	3 (5,66%)

4 Comment les médiateurs ont-ils été perçus par les élèves du collège ?

Ils ont senti leurs camarades de classe :

	Juin 2000	Juin 2001
Sympathiques :	26 (34, 21%)	21 (39, 62%) ⇒ 5, 41% de mieux
Compréhensifs :	6 (7, 89%)	11 (20, 75%) ⇒ 12, 86% de mieux
Hostiles :	12 (15, 78%)	6 (11, 32%) ⇒ 4, 46% de mieux
N'ont rien senti :	25 (32, 89%)	17 (32, 07%)

Ils ont senti les autres élèves du collège :

	Juin 2000	Juin 2001
Sympathiques :	13 (17,10%)	12 (22, 64%) ⇒ 5, 54% de mieux
Compréhensifs :	9 (11, 84%)	8 (15,09%) ⇒ 3, 25% de mieux
Hostiles :	2 (2,63%)	7 (13,20%) ⇒ Trop d'hostilité !
N'ont rien senti :	37 (48,68%)	27 (50, 94%)

5 Les médiateurs pensent-ils que l'opinion de la Vie Scolaire a changé vis à vis de la médiation ?

Oui : 2
 Non : 12
 Ne savent pas : 33

6 Les médiateurs pensent-ils que la médiation a un effet positif :

Sur l'ambiance générale du collège ?

	Juin 2000	Juin 2001
Oui :	43 (56, 57%)	37 (69,81%) ⇒ La confiance dans leur action augmente de 13, 24%

Non :	8 (10, 52%)	12 (22, 64%)
Ne savent pas :	14 (18, 42%)	4 (7, 54%)
Pas de réponse :	11 (14, 47%)	

Sur le nombre d'agressions verbales?

	Juin 2000	Juin 2001
Oui :	12 (15, 78%)	27 (50, 94%)

action augmente de 35, 16% ⇒ **La confiance dans leur**

Non :	22 (28, 94%)	17(32,07%)
Ne savent pas :	19 (25%)	8 (15, 09%)
Pas de réponse :	23 (30, 26%)	1 (1, 88%)

7 Qu'en est-il des médiations hors collège ?

Juin 2000 : 4 médiations hors collège sont évoquées par les élèves.

Juin 2001 : 30 sont signalées :

- 11 en famille
- 12 entre copains
- 7 ne sont pas qualifiées.

8 Leur formation à la médiation et leur activité de médiateur les aident-elles dans la vie ?

	Juin 2000	Juin 2001
Oui :	57(75%)	41(77, 35%)

est grande et augmente encore de 2, 35%. ⇒ **La confiance qu'ils portent en eux**

Non :	10 (13, 15%)	6 (11, 32%)
-------	--------------	-------------

9 Pensez-vous que cela peut les aider plus tard ?

	Juin 2000	Juin 2001
Oui :	62(81,57%)	45 (84,90%)
Non :	4 (5,26%)	2 (3,77%)

⇒ **La confiance qu'ils portent en eux pour l'avenir est très grande et augmente encore de 3, 33%**

10 Les médiateurs complètent leur réponse au questionnaire et expriment des points de vue ou des ressentis :

	Juin 2000	Juin 2001
--	-----------	-----------

Ils s'expriment :

Par des phrases et des mots

positifs en plus grand nombre: 60 (69,76%) 96 (83,47%) ⇒ Hausse de 13,71%

Pour résumer :

A l'exception d'une hostilité récurrente d'un certain nombre d'élèves, signalée par 7 médiateurs, **tous les paramètres de la médiation au collège se sont améliorés en l'espace d'un an :**

- **Le port du badge est moins problématique** de 10 à 15%.
- **Les encouragements des professeurs augmentent** de 17, 99% et concernent 52, 83% des élèves.
- Le ressenti par rapport à l'ensemble des **élèves du collège** est en amélioration de l'ordre de 5%.
- Les **représentations** qu'ont les médiateurs de l'effet de leur présence et de leur action quant à **l'ambiance du collège** (+ 13, 20% de mieux) et au nombre d'**agressions verbales** (+35, 16%de mieux) sont en nette amélioration.
- L'aide que leur procure la médiation pour leur « **vie quotidienne** » et qu'ils pensent qu'elle leur apportera pour leur « **vie future** » est en augmentation ; **leur confiance dans leurs ressources** atteint des niveaux très élevés : 77, 35% et 84, 90%.
- Les médiateurs ont désormais de l'expérience et ont beaucoup de choses à exprimer (ils augmentent de 60% leur expression écrite) et **les éléments positifs évoqués s'améliorent de 13, 71%, pour atteindre 83, 47%.**

Annexe 11 Bibliographie

Ouvrages généraux :

Contre violence et mal-être – La médiation par les élèves

Babeth Diaz et Brigitte Liatard Dulac

La violence en milieu scolaire-1-etat des lieux

Eric Debardieux

La violence en milieu scolaire-2-le désordre des choses

Eric Debardieux, Alix Gamme, Yves Montoya, Laurence Tichit

La violence en milieu scolaire

Jacques Dupâquier

Les médias :

La vie "Contre la violence, école de la citoyenneté" 14 mars 1996

Le monde "Les principales mesures du plan de Mr Bayrou pour lutter contre la violence à l'école" 19 mars 1996